

OBJECTIFS :

- Encadrement en autonomie d'une séance de sports de combat et arts martiaux (en direction d'un public de type « compétiteur professionnel »).
- Accompagnement B.F.1e degré et inférieur.
- Ouverture et développement d'un club de sports de combat et arts martiaux.
- Responsabilité technique et pédagogique d'un club de sports de combat et arts martiaux.
- Permet la fonction de cadre régional : assurer l'encadrement de la formation des cadres techniques de sa propre discipline, et la direction de stages de formation d'enseignants bénévoles de club.
- Obtention du Diplôme d'Animateur Fédéral (la validité de ce diplôme est permanente)

PREREQUIS ET PERSONNES CONCERNEES :

- Tout public licencié FSC.
- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être titulaire du 2ème degré fédéral de grade supérieur de la discipline concernée ou d'une discipline proche (ou deux grades du 1^{er} degré de disciplines proches).
- Pour enchaîner la formation du [DPF] après l'obtention du [DIF], le candidat doit justifier au minimum de deux saisons d'animation en club dont une saison d'attente entre les deux diplômes.
- Être reconnu apte médicalement.
- Être titulaire du BF2 d'un brevet fédéral du 2^{ème} degré de la discipline concernée ou l'équivalent (BF2°). Ex. : DIF.
- Être titulaire d'une attestation de secourisme.

ANIMATION :

- Par un formateur expérimenté sur ces sujets.
- Méthode participative sous forme d'échanges d'expériences
- Outils pédagogiques interactifs (PowerPoint sur vidéoprojecteur)
- Mise en situation pratique.

DUREE DE FORMATION :

Un week-end de formation.

VALIDATION :

- La formation technique, pédagogique et l'évaluation s'effectue durant le stage de formation.
- L'obtention du diplôme ne pourra être obtenu qu'à 19 ans révolus.
- La note minimum de 10/20 doit être obtenue à chaque UF (Unité de Formation).
- L'évaluation du diplôme du DPF porte sur les UF17 à UF23.

DOCUMENTS DELIVRES :

- Attestation individuelle de formation sur le passeport FSC
- Livret de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">● UF17 – La pédagogie● UF18 – La préparation d'un entraînement● UF19 – La sécurité● UF20 – Gestion administrative | <ul style="list-style-type: none">● UF21 – La réglementation● UF22 – L'antidopage● UF23 – Anatomie |
|--|--|



Formation accessible aux personnes handicapées, nous consulter pour adapter la formation.